

BELFIUS EQUITIES

Sicav de droit belge – Société anonyme – Catégorie O.P.C.V.M.

Siège Social: Place Rogier 11, 1210 Bruxelles

Numéro d'entreprise: 0444.229.910

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la société sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 26 septembre 2019 à 11h00 en l'immeuble Zenith Building, Boulevard du roi Albert II 37, 1030 Bruxelles pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture du rapport du conseil d'administration de Belfius Equities sur l'exercice clôturé au 30 juin 2019.
2. Lecture du rapport du commissaire de Belfius Equities sur l'exercice clôturé au 30 juin 2019.
3. Approbation des comptes annuels de l'exercice clôturé au 30 juin 2019.
Proposition de décision: « L'assemblée approuve, globalement et par compartiment, les comptes annuels de l'exercice de Belfius Equities clôturé au 30 juin 2019. »
4. Affectation des résultats.
Proposition de décision: « L'assemblée approuve, par compartiment, la proposition de répartition du résultat du conseil d'administration de Belfius Equities pour son exercice clôturé au 30 juin 2019. »
5. Décharge aux administrateurs et au commissaire de Belfius Equities pour l'exercice clôturé au 30 juin 2019.
Proposition de décision: « L'assemblée donne décharge, globalement et par compartiment, aux administrateurs et au commissaire de Belfius Equities pour l'exercice clôturé au 30 juin 2019. »
6. Nominations statutaires.
Proposition de décision: « L'assemblée décide :
 - de prendre acte de la démission de Monsieur Joris Laenen en sa qualité d'administrateur, et ce à partir du 15 mars 2019 ;
 - de ratifier la nomination par cooptation de Monsieur Jérôme Folcque, en qualité d'administrateur de la sicav à partir du 15 mars 2019, en remplacement de Monsieur Joris Laenen, pour poursuivre et achever son mandat d'administrateur. Sa fonction prendra fin à l'assemblée générale ordinaire de 2023. Ce mandat sera exercé à titre gratuit.»
7. Dans le cadre de la fusion par absorption de DMM European Equities par Belfius Equities Europe Conviction en date du 13/05/2019 et conformément à l'article 12:35 du code des sociétés et des associations :
 - Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clôturé au 31 mars 2019 de DMM.
 - Lecture du rapport du Commissaire sur l'exercice clôturé au 31 mars 2019 de DMM.
 - Approbation des comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 mars 2019 de DMM.
Proposition du Conseil d'administration: « L'assemblée approuve les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 mars 2019 de DMM. »
 - Décharge aux Administrateurs et au Commissaire pour l'exercice clôturé au 31 mars 2019 de DMM.
Proposition du Conseil d'administration: « L'assemblée donne décharge aux Administrateurs et au Commissaire pour l'exercice clôturé au 31 mars 2019 de DMM. »

Les propriétaires d'actions dématérialisées doivent, au plus tard cinq jours ouvrables avant la date de l'assemblée, déposer au siège social de la société ou aux guichets des institutions mentionnées ci-dessous assurant le service financier, une attestation établie par le teneur de comptes agréé ou par l'organisme de liquidation constatant l'indisponibilité desdites actions jusqu'à la date de l'assemblée :

En Belgique:	Belfius Banque S.A., place Rogier 11, 1210 Bruxelles
Au Grand-Duché du Luxembourg:	RBC Investor Services Bank S.A.
En France:	RBC Investor Services Bank France
En Allemagne:	Marcard, Stein & CO AG
En Autriche	Erste Bank der Oesterreichischen Sparkassen AG

Le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur et les derniers rapports périodiques de Belfius Equities sont disponibles gratuitement (en français et en néerlandais) au siège social de la société ou dans les agences des établissements mentionnés ci-dessus, ainsi que sur le site internet suivant www.belfiusIP.be.

Le conseil d'administration